

Accompagnement-conseil			Aide financière					
Accompagnement-conseil stratégique	PerforME	Réseau express	PME en action	Focus Stratégie	Programme de soutien aux secteurs stratégiques et aux créneaux d'excellence	Programme Exportation	ESSOR - Manufacturier Innovant	Autres
<p>Diagnostic des entreprises et développer des plans d'actions</p> <h3>Analyse des fonctions de l'entreprise</h3> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Direction générale</li> <li>· Gestion financière</li> <li>· Production</li> <li>· Ressources humaines</li> <li>· Marketing et ventes</li> <li>· Technologiques numériques</li> <li>· Internationalisation</li> </ul> <p><b>Bénéfices pour l'entreprise accompagnée</b> Une vision externe objective et globale de l'entreprise</p> <p>De l'information et des outils adaptés aux besoins de l'entreprise</p> <p>Un accès privilégié au réseau interne et externe du Ministère</p> <p>Des solutions pour aller plus loin Agit en amont des projets</p> <p>Le conseiller régional peut réunir tous les intervenants pour présenter un plan global (sur demande)</p>	<p>PerforME maximise l'utilisation des ressources et des programmes en place pour propulser les projets d'entreprises québécoises visant à soutenir leur croissance et qui s'intègre dans leur stratégie globale.</p> <p>Allocation en capital de 10 M\$ chacun pour des investissements totaux d'un minimum de 50 M\$ pour faciliter l'accès des entreprises au capital requis pour le financement et la réalisation de leurs projets.</p> <h3>5 partenaires investisseurs</h3> <p>Caisse de dépôt et placement du Québec</p> <p>Capital régional et coopératif Desjardins</p> <p>Fondation de la CSN</p> <p>Fonds de solidarité des travailleurs du Québec</p> <p>Investissement Québec</p> <h3>Admissibilité</h3> <p>concerner l'innovation ou l'exportation, ou les deux</p> <p>s'inscrire dans l'une ou l'autre des <b>4 catégories suivantes</b> :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1- un agrandissement ou une acquisition liés à l'innovation ou à l'exportation, ou les deux</li> <li>2- le développement d'un nouveau produit ou d'un nouveau procédé</li> <li>3- le développement d'un nouveau marché,</li> <li>4- l'achat de nouveaux équipements ou de nouvelles technologies</li> </ol> <p>totaliser un coût global d'une valeur minimale de 100 000 \$</p> <p>1 seul projet, lié à la stratégie de l'entreprise, touchant plusieurs fonctions de l'entreprise.</p>	<p>Projets d'investissement permet aux entreprises de présenter leur offre de service une seule fois.</p> <h3>Appui à la concrétisation de projets d'investissement (étude de pré faisabilité)</h3> <p>Ce volet vise à appuyer la réalisation d'études préalables à la concrétisation de projets d'investissement au Québec, par des entreprises du Québec ou d'ailleurs, dans perspective d'accroissement de la compétitivité et de la productivité, de création d'emplois et de développement durable.</p> <p>Analyser ou évaluer les paramètres techniques ou économiques de projets d'implantation, de modernisation ou d'expansion d'entreprises</p> <p>L'aide financière accordée au demandeur prend la forme d'une contribution non remboursable pouvant atteindre 40 % des dépenses admissibles du projet, pour lesquels le maximum peut atteindre 250 000 \$ par projet pour les équipementiers et des transformateurs du secteur de l'aluminium.</p> <p>Supporter les honoraires de consultants jusqu'à 40 %</p> <p>Mettre en place les actions d'une planification stratégique jusqu'à 70 %</p>	<p>Un réseau pour améliorer la capacité d'innovation et la compétitivité des entreprises. Cette démarche offre de la formation et de l'accompagnement à toutes les étapes du processus d'innovation.</p> <h3>La formation repose sur 3 volets :</h3> <ul style="list-style-type: none"> <li>la planification stratégique;</li> <li>les conditions de l'innovation et l'équipe de gestion innovante;</li> <li>la gestion de l'innovation.</li> </ul> <p>Groupe de 5 à 10 personnes provenant d'entreprises avec problématiques communes</p> <p>Durée d'une période de 3 à 8 mois, selon taille du groupe</p>	<h3>Projets admissibles</h3> <ul style="list-style-type: none"> <li>la réalisation d'études</li> <li>la réalisation d'activités de mobilisation</li> <li>la mise sur pied et l'animation de réseaux d'échanges, de collaboration et d'accompagnement destinés à accroître la compétitivité des entreprises</li> <li>le développement de matériel, d'outils informationnels ou de gestion et de contenu de formation;</li> <li>la réalisation d'activités de promotion</li> <li>la réalisation d'activités de promotion au Québec dont l'organisation d'un salon au Québec ou d'un événement de maillage acheteurs-fournisseurs;</li> <li>la réalisation d'un projet de recherche réalisé pour le compte d'un regroupement d'entreprises d'un même secteur ou de secteurs associés, dans la mesure où ce projet ne peut être admissible dans le cadre de programmes du Ministère, y compris ceux financés par l'entremise du Fonds du développement économique, et des autres ministères.</li> </ul> <h3>Aide financière</h3> <p>Subvention pouvant atteindre 50 % des dépenses admissibles</p> <p>Ce taux ne peut dépasser les 40 % dans le cas où le promoteur est une entreprise</p> <p>Le montant de l'aide financière ne peut dépasser 500 K\$ par année</p> <p>3 entreprises et 1 centre de recherche</p>	<p>Le Programme Exportation a pour objectif de sensibiliser les entreprises québécoises au potentiel de croissance que représentent les exportations et, par la suite, de les soutenir dans le développement et la diversification de leurs marchés extérieurs. <i>Il y a des budgets régionaux et certains fonds réservés spécifiquement pour l'aluminium.</i></p> <h3>Accompagnement individuel et collectif</h3> <ul style="list-style-type: none"> <li>Bureaux à l'étranger (18)</li> <li>Validation de client potentiel</li> <li>Information stratégique</li> <li>Orpex</li> </ul> <h3>Financement d'activités</h3> <ul style="list-style-type: none"> <li>Missions commerciales</li> <li>Séminaires sur les marchés porteurs</li> <li>Accueils d'acheteurs</li> <li>Délégués commerciaux</li> <li>Autres projets</li> </ul>	<h3>Projets admissibles</h3> <p>Les projets d'investissement innovants réalisés par une entreprise manufacturière et dont les dépenses admissibles sont d'au moins 100 000 \$.</p> <p>Les projets numériques portant sur l'acquisition d'équipements et de logiciels par les entreprises du commerce de détail, commerce de gros – distributeurs (ayant des activités à valeur ajoutée) dont les dépenses admissibles sont d'au moins 250 000 \$.</p> <h3>Aide financière</h3> <p>Maximum de 15 % ou 25 % des dépenses admissibles, selon nature du projet et le secteur d'activité de l'entreprise</p> <p><b>Peut être sous forme :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Contribution remboursable</li> <li>Prise de participation (selon certaines conditions)</li> <li>Garantie de prêt sans intérêt</li> <li>Contribution non remboursable</li> </ul> <p>Plus c'est innovant, plus l'impact budgétaire sera grand.</p>	<p>Fonds spécialisés (Innov-export)</p> <p>Investissement Québec (Prêts et garanties)</p> <p>Fonds d'investissement (CDPQ)</p> <p>Crédits d'impôt à l'investissement</p> <p>Crédit d'impôt à l'intégration des TI</p> <p>Emploi Québec (RH)</p>	
<a href="#">Pour renseignements</a>	<a href="#">Pour renseignements</a>		<a href="#">Pour renseignements</a>	<a href="#">Pour renseignements</a>	<a href="#">Pour renseignements</a>	<a href="#">Pour renseignements</a>	<a href="#">Pour renseignements</a>	<a href="#">Pour renseignements</a>
<p><b>Direction régionale de Montréal</b> Téléphone : 514 499-2550</p>	<p><b>Direction régionale du Saguenay–Lac-Saint-Jean</b> Téléphone : 418 695-7971</p>	<p><b>Direction régionale de la Capitale-Nationale</b> Téléphone : 418 691-5824</p>	<p><b>Direction régionale de la Montérégie</b> Téléphone : 450 928-7645</p>	<p><b>Direction régionale de l'Estrie</b> Téléphone : 819 820-3731</p>	<p><b>Direction régionale de la Mauricie</b> Téléphone : 819 371-6617</p>			